



Infos de Printemps



Dans le cadre de la collaboration avec l'office de tourisme d'Yvetot :

- **Atelier d'écriture itinérant sur le parcours du village fleuri d'Autretot :**

Mercredi 16 juin 2021 à 14h30 : Groupe de 25-30 personnes en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

La balade sera accompagnée par la guide-conférencière Madame Sandrine LAURENT.

Inscription à l'office de tourisme d'Yvetot ou contact : **Florian VIMONT**

02.35.56.34.55 (ligne directe) ou 06.28.18.33.34

florian.vimont@yvetot-normandie.fr

Le budget de notre commune :



Le printemps est une période importante pour notre commune notamment par le vote du budget qui a été validé le 14 avril.

Nous constatons un budget de fonctionnement en hausse (dû à l'effet Covid) : perte des recettes de la location du Mille-Club et des charges supplémentaires. Nous devons être vigilants pour l'avenir.

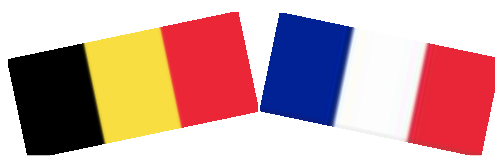
Nous ne changerons pas les taux de fiscalité auxquels s'appliquera le lissage : une nouveauté importante en 2021 avec la suppression de la taxe d'habitation. Nous recevrons, à la place, le foncier bâti du département qui impliquera une augmentation importante de taux mais sans conséquence sur le montant final payé par le contribuable.

Nous ne manquerons pas de vous apporter des explications plus précises à la rentrée lorsque vous recevrez vos avis d'imposition.

En investissement, des subventions ont été sollicitées pour les travaux suivants :

- Mise en conformité de la défense incendie
- Réfection de la toiture de la salle de sport
- Imperméabilisation d'une petite zone à proximité de la salle de sport
- Travaux de voirie
- Columbarium
- Préau de l'école de Veauville-les-Baons.

Ces travaux seront réalisés en fonction de l'obtention des subventions.



Comité de Jumelage :

A notre grand regret et avec la crise sanitaire mondiale que nous traversons depuis mars 2020, nos échanges habituels n'ont pu avoir lieu.

Nous espérons pouvoir recevoir nos amis Belges en septembre 2021.

Lors de cette rencontre, nous aimerions rendre hommage à deux membres fondateurs et moteurs de notre jumelage depuis sa création :

M. Georges HUGUERRE



M. Charles DUCHESNE



Nous sollicitons la contribution des habitants des Hauts-de-Caux dans le but de recevoir nos amis belges (hébergement, participation à nos activités...) en toute convivialité et sympathie.

Le programme de ce week-end vous sera communiqué ultérieurement.

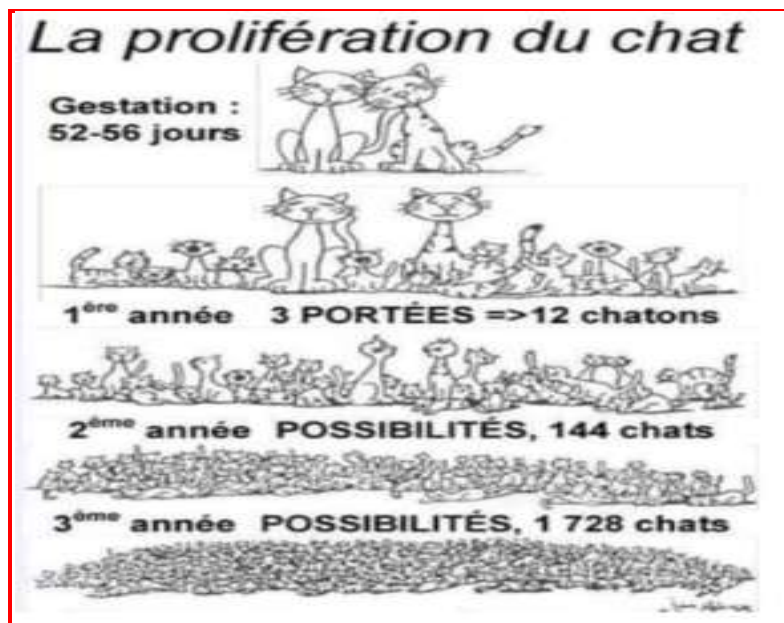
Nous restons attentifs aux directives gouvernementales pour organiser cette rencontre dans les meilleures conditions possibles. **Contact : M. Morgan LECORDIER au 06.11.85.53.97**

Quelques rappels !

Pensez à faire stériliser votre animal afin de limiter la reproduction.

Certains quartiers du village commencent à être envahis.

Une petite illustration qui en résume bien les conséquences...



Si besoin, des autocollants « STOP PUB » sont à disposition dans nos mairies.



NON à la publicité
et aux journaux d'annonces
STOP PUB
Réduisons vite nos déchets !
OUI à l'info
des collectivités. Merci

Le port du masque est obligatoire dans les rues de notre commune !

Le CLIC du Pays de Caux lutte contre l'isolement et facilite le maintien à domicile.

Contact : 02 35 95 91 40

Nouveau : Animateur de convivialité pour les plus de 60 ans



Elections des conseillers régionaux & départementaux 2021 :

Les électeurs seront appelés aux urnes les 20 & 27 juin.



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale.

Vous pouvez effectuer cette démarche auprès de la Mairie **avant le 7 mai 2021**.

Vous devez vous munir de votre Carte d'Identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF...)

2 bureaux de vote sur les Hauts-de-Caux :

Pour les habitants d'Autretot : La Grange

Pour les habitants de Veauville-les-Baons : La salle de sport

L'urbanisme :

Nous pouvons constater depuis un certain temps un non-respect du PLUi et de son règlement et le phénomène s'amplifie...

Nous rappelons que toute modification ou extension d'une construction, la création d'une entrée sur la voie publique, la réalisation d'une clôture ou encore d'un portail, doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

Par ailleurs, sur le PLUi, afin de conserver le caractère rural de notre village, certains alignements d'arbres sont protégés. Leurs abattages doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme avec obligation de replanter.

Cet hiver, de nombreux abattages ont eu lieu et la plupart sans autorisation : Allée du Levant ... un véritable massacre !



Devant cette situation, tout non-respect du règlement du PLUi, tant pour les constructions que pour les abattages d'arbres, fera l'objet d'un procès-verbal actant la situation qui sera transmis au procureur de la République.

Un dossier est d'ailleurs en préparation pour les abattages de l'Allée du Levant.

Pour les modifications des habitations, les évolutions seront indiquées aux services fiscaux à travers les travaux de la CCIDL (Commission Communale des Impôts Directs Locaux). Nous agissons ainsi depuis un certain temps. Les règlements s'appliquent à tous.

La situation de nos hêtraies avec leurs abattages risque de nous pénaliser lors du passage du Jury National pour le fleurissement le 17 juin 2021 à partir de 15h pour confirmer ou non notre 4^{ème} fleur.

Hommage à Charles Duchesne



A l'heure où nous finalisons cette brève, nous souhaitons avoir une pensée pour Charles Duchesne, décédé le 8 mars 2021.

Charles est né, s'est marié, a vécu et a exercé son activité professionnelle durant toute sa vie à Autretot.

Très engagé dans la vie de sa commune : conseiller municipal dès 1965, adjoint en 1971, à l'origine du comité de fleurissement et du jumelage, président du comité des fêtes et ensuite du comité de fleurissement.

Très investi dans la vie du village pour toutes les manifestations, Charles était réputé pour ses qualités d'animateur.

C'est avec une immense tristesse que nous présentons nos sincères condoléances à la famille.